

PIERRE-CHARLES, Gérard, *L'économie haïtienne et sa voie de développement*. Maisonneuve et Larose, décembre 1967. 270 p.

Jacques Barros

Volume 22, numéro 1, juin 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302758ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302758ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Barros, J. (1968). Compte rendu de [PIERRE-CHARLES, Gérard, *L'économie haïtienne et sa voie de développement*. Maisonneuve et Larose, décembre 1967. 270 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(1), 104–108.
<https://doi.org/10.7202/302758ar>

PIERRE-CHARLES, Gérard, *L'économie haïtienne et sa voie de développement*. Maisonneuve et Larose, décembre 1967. 270 pages.

On aimerait que la parution de cet ouvrage ramenât l'attention de la France sur un pays qu'elle a créé de toutes pièces, que Michelet appelait la "France noire" et qu'elle a presque totalement oublié, si même elle l'a jamais bien connu.

Haïti est pourtant la seule république francophone indépendante d'Amérique; son étendue est à peu près celle de la Belgique et elle est plus peuplée, avec 5 millions d'habitants, qu'aucune de nos anciennes colonies de l'Afrique inter-tropicale. Depuis 164 ans, et sans que nous y prêtions grand intérêt, elle s'efforce d'être un bastion de la francophonie au carrefour de l'Amérique hispanique et de l'Amérique anglo-saxonne. Au XVIII^e siècle, lorsqu'elle s'appelait Saint-Domingue, 450,000

esclaves impitoyablement menés en avaient fait l'une des plus riches colonies du monde; elle assurait les 2/3 du commerce extérieur français; la plus haute aristocratie (les Ségur, les Noailles, les la Rochefoucauld, les Rohan, les Gouy d'Arcy) n'avait pas dédaigné de s'y "créoliser". Le père de Chateaubriand, lui-même, fut "négrier" aux îles. Aujourd'hui, Haïti (qui a repris son nom indien d'"Ile montagneuse") présente le spectacle navrant d'un pays au bord d'un effondrement général.

Comment on en est venu là, pourquoi tout redressement est utopique et impossible sans une révolution profonde, c'est ce que démontre méthodiquement G. Pierre-Charles. Haïti est un véritable laboratoire du sous-développement. Dans ce pays, isolé de l'extérieur par son insularité même, les forces qui entravent ailleurs le développement du Tiers-Monde se déchaînent avec une sorte de violence ingénue. Aucune n'y manque.

Saint-Domingue accoucha d'Haïti à l'issue d'une guerre d'indépendance acharnée contre la France qui dura 15 ans (1789-1804) et qui mit le pays à feu et à sang, littéralement. Moyennant quoi, 450,000 esclaves se retrouvèrent libres un siècle et demi avant toute décolonisation, en butte à l'hostilité générale, sans cadres, sans aucun système d'enseignement. La métropole demeurait menaçante. Il fallut pendant 20 ans maintenir sur pied de guerre une armée de 50,000 hommes. En 1825 enfin, Charles X consentit à octroyer l'indépendance... moyennant une indemnisation de 150 millions de francs or, desquels 90 millions furent finalement payés par un pays exsangue dont les recettes étaient de 20 millions en 1821. Cet énorme effort ne fut possible que par une série d'emprunts, puis d'emprunts pour payer les intérêts des emprunts. La perpétuelle dette extérieure haïtienne était née. A partir de 1915 les Etats-Unis, occupant militairement le pays, éliminèrent la France du marché financier et commercial haïtien et prirent sa succession.

Pendant ce temps, une société de type féodal s'était mise en place. 90% de paysans illettrés seraient dès lors, et jusqu'à nos jours, la masse écrasée de mépris et de taxes dont le travail permettrait les jeux politiques, les malversations et l'instabilité chronique d'une minorité privilégiée. Le tout se compliquant d'une violente "question de couleur": les métis, plus cultivés, francophones et souvent francophiles s'opposant, dans l'ensemble, aux masses noires, analphabètes et "africaines" (c'est au nom de ces masses que Duvalier affirmait avoir assumé la présidence en 1958).

Yves Lacoste trouverait en Haïti une magnifique confirmation de ses thèses quant au rôle néfaste des minorités privilégiées du Tiers Monde: des structures économiques malsaines favorisent leur apparition, soutiennent leur pouvoir et leurs intérêts, en sorte qu'il est utopique d'attendre de leur part les inévitables réformes qui équivaldraient à un "hara-kiri". Ces élites, d'autre part, sont de formation essentiellement littéraire et leur débouché naturel est la politique. Des capitaux étrangers contrôlent les secteurs-clefs du pays et notamment le commerce extérieur qui alimente le budget. La pénétration des capitaux étrangers a eu pour autre effet d'empêcher le développement d'un capitalisme industriel, et même commercial, autochtone. Cinq exportateurs contrôlent 62% des ventes du café qui représentent 65% des exportations totales. Les commerçants exportateurs sont en même temps ceux qui importent cette masse de produits de luxe (somptueuses voitures américaines, parfums de France...) que réclame une infime minorité locale par un phénomène de mimétisme et de démonstration bien connu. Les bénéfiques sont évidemment placés à l'étranger. Tout ceci a les conséquences qu'on imagine. Non seulement l'économie haïtienne ne se développe pas mais elle se dégrade. Les indices de misère atteignent des records dans tous les domaines: 40 ans d'espérance de vie, mortalité de 23%, revenu annuel moyen par habitant de 40 \$, taux d'analphabétisme de 85%, sous-alimentation et misère physiologique générales. La "Perle des Antilles" (dont l'atmosphère créole du XVIIIe siècle continue de ravir le rare touriste par son charme indicible) est devenue un enfer pour les malheureux qui s'y sentent pris au piège. La désespérance a gagné les élites dont l'obsession est de s'expatrier: Haïti, comme le monde entier, contribue largement à fournir l'Amérique du Nord de techniciens (70,000 Haïtiens résident, sans doute, à New-York; il y a plus de médecins haïtiens à Montréal qu'en Haïti). La revue londonienne *New Stateman* traite de "l'agonie d'Haïti". Graham Green, dans *The New Republic* de nov. 1963, évoque la "République du cauchemar".

En raison de la présence de structures foncièrement malsaines, toutes les aides internationales (100 millions de \$ environ depuis 15 ans) se sont perdues dans les sables. "La situation actuelle de l'économie haïtienne le démontre clairement: l'assistance technique ne peut avoir qu'une portée limitée lorsque les conditions générales d'une économie ne sont pas propices au progrès et à l'utilisation maxima de cette assistance. Distribuée dans un but précis de développement, sans être intégrée dans un plan économique-social, mais sous une forme atomisée et

d'après les sollicitudes désarticulées de gouvernements sans politique économique, cette assistance pouvait constituer seulement une maigre contribution au soutien de l'équilibre instable de la structure économique." Haïti est le désespoir des "experts". On ne s'étonne pas dès lors de voir en 1962, dans la revue "*Yale Quarterly*", Ernest O. Moore, expert financier et ex-consultant des Nations-Unies en Haïti, poser, songeant à Cuba, la question: "Is Haïti next?"

G. Pierre-Charles conclut son ouvrage en énumérant les vraies solutions et les conditions sine qua non d'un développement qui n'a jamais commencé. Ces solutions s'appellent: réforme agraire, encadrement des paysans par des coopératives, contrôle par l'Etat de tout le commerce extérieur, contrôle des changes, libération la plus grande possible vis-à-vis de l'étranger, abandon du capitalisme libéral totalement anarchique et aberrant, qui a prévalu jusqu'alors, pour un socialisme d'Etat qui ne serait d'ailleurs pas de type cubain. "Le moteur de l'économie serait constitué d'un secteur d'entreprises d'Etat, d'un autre d'économie coopérative, le secteur capitaliste subsistant dans le cadre de certaines réformes. Une rigoureuse planification assurerait l'augmentation de la production agricole, la diversification du commerce extérieur et une rapide industrialisation. Le tout, dans le cadre d'un Etat autonome sur le plan des relations internationales, où les catégories sociales les plus progressistes sur le plan local assureraient les transformations structurelles et la coordination du développement économique." On sent bien que là réside la difficulté.

Les réformes ne pouvant être promues que par les couches de la population qui y sont intéressées, c'est dire que rien ne peut se faire sans l'élimination préalable de la caste minoritaire qui a toujours accaparé le pouvoir et l'a fait servir à ses fins. Mais ceci ne s'est jamais accompli sans violence et cela s'appelle une révolution. Or, comment imaginer que les Etats-Unis y consentiraient? Cuba est à 60 kilomètres. Il y a 3 ans, 15,000 Marines rétablissaient l'ordre dans la Dominicaine voisine (c'est le nombre de ceux qui débarquèrent à Port-au-Prince en 1915). On mesure donc ici les limites de l'étude de G. Pierre-Charles et l'impasse de la situation haïtienne. Il nous paraît plus probable que, dans les années qui viennent, les masses populaires, excédées de misère et de faim, imposeront par des explosions de violence anarchique et au prix de grandes souffrances, le minimum des réformes indispensables. Que pourrait la France?

Depuis 164 ans, Haïti s'est passionnément tournée vers elle, espérant y trouver un contre-poids à l'influence américaine.

Nous assistons sans doute aujourd'hui aux derniers appels, plus angoissés que les autres mais, aussi, d'une amertume jamais égalée. Ce que la France a perdu ici, ces dernières années, les lecteurs de G. Pierre-Charles le mesureront aux très graves incorrections de son style. Une élite hier francophone, et aujourd'hui expatriée, s'américanise rapidement. L'hémorragie ne cesse pas. Il n'est pas sûr que 5% de la population haïtienne soit encore réellement francophone. Le créole est devenu omniprésent.

Dans le seul domaine de l'alphabétisation, les besoins sont tels (il faudrait 30,000 instituteurs immédiatement) qu'ils imposent l'adoption d'un vaste programme d'enseignement direct par la radio. En 1966, C. Bonanni, expert de l'Unesco, en Haïti, évaluait le démarrage d'un tel programme à 200,000 \$, soit le 1/10 de notre aide quotidienne à l'Algérie. Si l'on se réfère au passé, peut-on imaginer plus modeste geste de réparation? et action plus diplomatique, si l'on se réfère au mouvement contemporain de francophonie? En février 1968, M. Léopold Sédar Senghor, dans une déclaration au "*Monde*", rappelait la "responsabilité morale" des anciennes métropoles vis-à-vis de leurs colonies: "l'exploitation des anciennes colonies a, pendant quatre siècles, enrichi les anciennes métropoles. La traite a, pour sa part et pendant trois siècles, déporté 20 millions de Noirs et fait périr 200 millions parmi lesquels une bonne part de l'élite..." A l'égard de nul autre pays plus qu'Haïti la responsabilité et la dette de la France ne sont à la fois aussi irrécusables et aussi lourdes.

JACQUES BARROS